

Justificatif généré le 21/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

21/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288804>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001826_2022-04-06

AIT-IDIR NORA EURL

Société à responsabilité limitée

40 rue des Blancs Manteaux, 75004 Paris

R.C.S. : Paris 879 262 210

Activité : Sophrologie, accompagnement en individuel et en groupe pour enfant, ados, adultes et conseil en fleur de Bach pour enfant, ados, adultes, animaux et végétaux.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 06 avril 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de M^e Camille Steiner 16 rue Friant 75014 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)